

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, 24 mars à 9h30 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

Etaient présents : 49

Artenay : M. GUDIN ; Mme SOUBIEUX	Baigneaux : Mme PEILLON	Bazoches les Hautes : M. JOHIER
Bougy lez Neuville : Mme MAROIS ;	Boulay les Barres : M. PIEDALLU ; Mme LAMY	Bricy : M. AUBERT ; M. PICAULT
Chevilly : M. TEXIER ; M. JOLLIET	Coinces : M. DELLA ; M. HURAUULT	Cormainville : Mme PICHON
Courbehaye : Mme MEYER ; Mme DAUVERGNE	Dambron : Mme DENIZET ; Mme PASQUET	Fontenay sur Conie : M. ALLAIS ; M. DAUBIN
Gémigny : M. CAILLARD	Gidy : M. PERRON	Guillonville : M. MOREAU
Huêtre : M. PERDEREAU	La Chapelle Onzerain : Mme LE GALL	Lion en Beauce : Mme BLIARD
Orgères en Beauce : M. LEGOURD ; M. HUDEBINE	Patay : Mme ROZIER ; M. VOISIN	Poupry : Mme SANTOS AFONSO
Ruan : M. VANNIER	St-Lyé la Forêt : Mme BEAUD'HUY ; Mme LAUNAY	St-Péravy la Colombe : M. PELE
St-Sigismond : Mme SALLE ; M. PELLE	Santilly : M. LACHAUME ; M. MOREAU	Sougy : M. POURADIER ; M. SEVIN
Tillay les Péneux : M. DOUBLIER	Tournoisis : M. DEBREE ; M. LOUIS	Trinay : M. MESLAND
Villamblain : M. RUYFFELAERE ; M. CLAVEAU	Villeneuve sur Conie : M. DUFOUR	Villereau : M. RICHARD

Absents excusés :

Neuville aux Bois : M. MACE donne pouvoir à M. RICHARD (Villereau) ; Huêtre : M. CHARPENTIER donne pouvoir à M. PERDEREAU (Huêtre)

Votants : 49 présents + 2 pouvoirs = 51 voix

Le quorum étant réuni, le président ouvre la séance à 9h 38.

1. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

Le compte rendu de l'assemblée précédente n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE DE GESTION 2016

Le compte de gestion de la trésorerie conforme au compte administratif 2016 est présenté à l'approbation des délégués.

L'assemblée à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 de la trésorerie de Patay.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur le président rend compte des grandes lignes du compte administratif 2016 qui se clôt par un léger excédent tant en fonctionnement qu'en investissement.

Après la présentation du compte administratif 2016 le président quitte la salle de réunion et cède la présidence à M. Pascal GUDIN, vice-président.

Celui-ci rappelle les résultats du compte administratif 2016 et le soumet au vote de l'assemblée :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes 2016	3 617 211,11 €	Recettes 2016	121 097,63 €
Dépenses 2016	3 584 463,46 €	Dépenses 2016	70 313,34 €
Résultat 2016	+ 32 757,65 €	Résultat 2016	50 783,29 €
Report 2015	2 221 450,03 €	Solde 2015	101 019,01 €
Résultat cumulé 2016	2 254 207,68 €	Résultat cumulé 2016	151 802,30 €

2 406 009,98 €

Cette présentation des comptes n'appelant pas de question,

Le compte administratif de 2016 du SIRTOMRA est adopté à l'unanimité des votants (50 voix).

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Le coût des investissements prévus lors du DOB pouvant être contenu dans l'excédent d'investissement, il est proposé à l'assemblée :

- De reporter le résultat cumulé 2016 de 2 254 207,68 € en recette de fonctionnement au BP 2017, compte 002.
- De reporter le solde d'exécution d'investissement de 151 802,30 € en recette d'investissement au BP 2017, compte 001.

L'assemblée, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat 2016.

5. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS

Des projets d'investissements sont à prévoir dans l'ensemble des déchetteries du SIRTOMRA, pour respecter les normes de sécurité et le confort d'utilisation des usagers.

- Travaux en déchetteries :

Pour rendre les quais à déchets verts plus fonctionnels pour les usagers, le syndicat a demandé des devis pour la mise en place de «garde-corps table».

Egalement à l'étude, un nouveau système sécurisé de garde-corps pour le déversement de gravats. Une visite dans une déchetterie qui possède cet équipement sera organisée afin de prendre connaissance de la fiabilité du produit, avant d'investir dans les déchetteries du syndicat.

Une nouvelle signalétique avec les consignes de tri des différents flux, sera installée dans les quatre déchetteries sur la totalité des quais, dans le but de garantir une meilleure qualité du tri.

De nouveaux auvents de protection des flux en bas de quai sont à prévoir dans les déchetteries Artenay, Orgères et Patay à l'instar de celle de Neuville aux Bois.

En prévision de la mise en place d'une benne Eco Mobilier à la déchetterie de Patay, la faisabilité d'un nouvel aménagement sera étudiée afin de conserver la benne de récupération du bois.

- Autres investissements :

Pour faire face à la demande des communes et des associations, il est utile d'acquérir de nouveaux totems de tri, appréciés lors des manifestations sportives ou festives. Il est rappelé que cet investissement est subventionné à 75 % dans le cadre d'une action « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

- Acquisition de bacs de tri

6. BUDGET PREVISIONNEL 2017 :

Le projet de budget prévisionnel 2017 est mentionné par chapitres et articles sur les documents fournis aux délégués et s'équilibre à la somme de 5 932 196,84 euros en dépenses et recettes de fonctionnement, et à 268 856,69 euros en dépenses et recettes d'investissement.

A noter que le nouveau marché d'exploitation des déchetteries garantit un prix plancher de reprise de la ferraille de 60€/tonne.

D'autre part, le traitement du tout-venant incinérable inclus dans le marché du prestataire Véolia nous assure une économie substantielle par rapport au précédent marché (68,44€/tonne contre 189,28€/tonne valeur 2016).

Il est proposé un produit de TEOM à 2 820 000 € soit une baisse d'environ 1,95 %.

L'assemblée après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le Budget Prévisionnel 2017.

7. TEOM : PRODUITS ATTENDUS

Le président rappelle que le syndicat vote des produits attendus pour les communautés de communes.

Compte tenu des résultats de la gestion au plus serrée des contrats de prestations ainsi que des soutiens des éco-organismes, le bureau propose pour 2017 un produit attendu de 2 820 000 € en baisse par rapport aux exercices précédents.

Compte tenu des valeurs estimées des bases de chaque EPCI, la répartition serait la suivante :

EPCI	2017	
	Bases prévisionnelles	Produits attendus
CCBL	12 732 876	1 744 734
CCF	4 670 121	639 858
CCCB	3 177 004	435 408
TOTAL	20 580 001	2 820 000

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bases	18 107 826	17 318 519	17 933 351	18 644 397	19 233 175	20 250 192	21 160 716	20 580 001
Produits attendus	2 938 015	2 819 245	3 050 000	2 866 000	2 890 000	2 850 000	2 875 000	2 820 000
TEOM Taux moyen	16,23%	16,28%	17,01%	15,37%	15,02%	14,07%	13,59%	13,70 %
Coût par habitant	119,93	110,21	114,06	107,24	107,60	106,11	106,14	104,10

L'assemblée après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les produits attendus pour l'année 2017.

8. MODIFICATION DU STATUTS DU SIRTOMRA

Modification des statuts du SIRTOMRA

La mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2017 a entraîné la création de nouvelles communautés de communes. En ce qui concerne le SIRTOMRA,

il s'agit de la fusion de la CCBJ, de la CCBV et de la CCBO en une seule communauté de communes, la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

Il convient de procéder à une actualisation de nos statuts afin de prendre en compte cette représentation-substitution qui emporte des conséquences notamment sur les articles relatifs au périmètre, à la représentation ainsi qu'à la contribution des membres.
Après avoir pris connaissance des modifications des statuts du syndicat,

L'assemblée,

Vote à l'unanimité des présents ou représentés, les modifications aux statuts du SIRTOMRA, conforme au document joint à la note de synthèse.

9. INDEMNITE DE FONCTION DU PRESIDENT

Conformément à la circulaire du ministère de l'intérieur du 15 avril 1992 fixant le régime indemnitaire applicable aux élus locaux et à l'article L 5211-12 du Code des Collectivités Territoriales relatif aux indemnités de fonction de présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale, la valeur du point de l'indice brut terminal de la fonction publique passe de 1015 à 1022 au 1^{er} février 2017. Cet indice devant encore évoluer au 1^{er} janvier 2018, l'assemblée décide à l'unanimité de modifier la délibération fixant l'indemnité du président en faisant référence à **l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.**

10. AFFAIRES DIVERSES

Rappel : Travaux de voirie dans les communes :

Afin de minimiser l'impact sur la collecte il est nécessaire de prévenir en amont le bureau du syndicat.

Eco-Mobilier :

L'éco-organisme prévoit de doter d'une benne Eco-Mobilier, les déchetteries de Patay, Artenay et Orgères en Beauce au 1^{er} juillet 2017.

Points sur les actions de communication :

Bilan de communication sur l'année 2016 :

- ✓ Animations scolaires : 754 élèves sensibilisés au tri et à la réduction des déchets,
- ✓ Une opération « nettoyons la nature » en lien avec l'école de St Lyé la Forêt,
- ✓ La sensibilisation auprès du grand public, c'est 224 personnes rencontrées lors des animations de stand dans les communes,
- ✓ 223 est le nombre de personnes venues visiter Bégéval,
- ✓ Une quinzaine d'évènements ont pu profiter du prêt de totems,
- ✓ Réalisation et distribution d'un nouveau guide du tri plus attractif.
- ✓ ...

Animations et communication au cours des 2 premiers trimestres 2017 :

- ✓ Installation de composteurs pédagogiques dans 5 établissements scolaires demandeurs,
- ✓ Visite de Bégéval pour 172 élèves,
- ✓ Opération Nettoyons la nature dans la commune de Neuville aux bois,
- ✓ Prêt de totems pour 6 évènements sportifs et festifs,
- ✓ Rédaction en cours du nouveau journal «N'en jetez plus 2017»,
- ✓ Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets pour 52 élèves.
- ✓ ...

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11h20.